

Fédération de Sport et de Loisir Eau Vive Québec

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2021-2022

Date 1 fevrier 2025 de 12h00 à 14h00

Présents :

- Vincent Paris
- Alexandre Valiquette
- Dominique Pouliot (en Visio)
- Valérie Turcotte (en Visio)
- Jean Junior Pothier
- Joey Pothier-Levasseur
- Julien Paque
- Trevor L'Heureux

1) **Ouverture de l'assemblée, déclaration de conflits d'intérêts et de confidentialité**

L'ouverture de l'Assemblée Générale Annuelle est proposé par Joey Pothier-Levasseur et secondé par Jean Pothier.

2) **Constatation du quorum et identification des délégués**

Les différents clubs et organismes présentent leurs délégués.

Aucun représentant membre collectif présent
4 membres du CA votant en présentiel, quorum obtenu

3) **Adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposé par Alexandre Valiquette et secondé par Joey Pothier-Levasseur.

4) **Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Annuelle du 11 mars 2021**

Le procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 11 Mars 2021 est adoptée à l'unanimité. La résolution d'adoption est proposée par Alexandre Valiquette et secondée par Joey Pothier-Levasseur.

5) **Rapports annuels du Président et du Directeur Général**

Rapport du président Vincent Paris pour 2021-2022

Mise en contexte

L'Assemblée Générale Annuelle du 1er février 2025 avait pour objectif principal de régulariser la situation administrative d'Eau Vive Québec (EVQ). En raison des retards accumulés au cours des années précédentes, trois assemblées générales ont été organisées pour couvrir les périodes administratives allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2024.

Cette régularisation était essentielle pour :

1. Se conformer aux exigences réglementaires et ministérielles :

- EVQ est mandatée par le Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir, et doit respecter les exigences de gouvernance des fédérations sportives et de plein air.
- Ces AGA permettent d'assurer la transparence et la reddition de comptes nécessaires au maintien des financements publics et des partenariats institutionnels.

2. Rétablir un fonctionnement administratif à jour :

- Les retards administratifs avaient pour conséquence une absence de mise à jour des états financiers et des rapports annuels, retardant plusieurs décisions stratégiques.
- La fédération devait également réajuster ses structures décisionnelles, notamment au niveau du conseil d'administration et des comités internes.
- L'adoption d'une nouvelle gouvernance et la mise en place de politiques administratives actualisées étaient nécessaires pour garantir une gestion plus fluide et plus proactive.

3. Préparer l'avenir et assurer la pérennité de la fédération :

- La prochaine AGA au printemps 2025 représentera un tournant clé pour EVQ, car elle servira de base au déploiement des nouvelles orientations stratégiques.
- L'objectif sera d'impliquer un plus grand nombre de membres et de partenaires afin de définir les priorités de développement pour les prochaines années.
- Cette AGA permettra également de repenser les mécanismes de participation des clubs affiliés afin d'accroître l'engagement des acteurs du milieu.

Rapport Annuel 2021-2022 par le Directeur Général Julien Paque :

Introduction

L'année 2021-22 a marqué une période de transition et de consolidation pour Eau Vive Québec (EVQ). Malgré les défis liés à la gestion administrative et aux retards accumulés, de nombreux projets ont progressé, renforçant la mission de la fédération et élargissant son impact dans le domaine des sports d'eau vive.

L'objectif de ce rapport est de faire le bilan des réalisations, des défis rencontrés et des perspectives pour l'avenir.

1. Gouvernance et reconnaissance institutionnelle

- Régularisation de la gouvernance :
 - Démarrage du travail sur les **nouvelles politiques de gouvernance** pour assurer la conformité avec les exigences du ministère.
 - Mise à jour des règles administratives et processus décisionnels.
- Reconnaissance en tant qu'Organisme National de Loisir (ONL) :
 - EVQ a obtenu une reconnaissance officielle du ministère en tant que fédération de sport et de plein air, permettant un accès élargi aux financements.
 - Cette reconnaissance facilite les demandes de subventions pour le développement des activités liés aux sports et disciplines de Eau Vive Québec.

2. Développement des programmes et projets structurants

EVQ a lancé et consolidé plusieurs projets visant à **structurer et encadrer les disciplines aquatiques**, en mettant un accent particulier sur la **sécurité, la formation et l'accessibilité**.

- Initiation du Programme de Sécurité Nautique en Planche à Pagaie
 - Développement de normes de sécurité spécifiques pour le SUP.
 - Mise en place d'un cadre éducatif pour les pratiquants et les formateurs.
- Programme de Formation des Instructeurs de Planche à Pagaie
 - Création d'un cursus de formation pour standardiser l'enseignement du SUP.
 - Définition des compétences requises pour la certification des instructeurs.
- Programme de Formation des Guides de Rafting
 - Développement d'un programme structuré pour encadrer la formation des guides.
 - Consultation avec les acteurs du secteur pour harmoniser les pratiques.
- Refonte du Programme de Sauvetage en Eau Vive
 - EVQ a intégré le programme provincial de Sauvetage en Eau Vive.
 - Collaboration avec Canoë Kayak Québec et la Société de Sauvetage pour moderniser les formations.
- Géoréférencement des Sites et Sentiers Nationaux

- Cartographie des parcours de kayak, de SUP et de rafting au Québec.
- Développement d'outils numériques pour faciliter l'accès à l'information sur les sites de pratique.
- Circuit de Compétition SUP
 - Création d'un calendrier de compétitions pour structurer la discipline.
 - Soutien aux clubs et organisations locales dans la mise en place des événements.

3. Actions de sensibilisation et promotion

EVQ a intensifié ses actions pour **promouvoir les sports d'eau vive** et sensibiliser à la **sécurité sur l'eau**.

- Émission TV "Vue sur le Fleuve" (Vidéotron)
 - Série de 5 épisodes mettant en avant la pratique du SUP et la protection des accès aux plans d'eau.
 - Diffusée sur MATv, cette émission a permis une visibilité accrue de la fédération.
- Campagne de Sécurité "Équipé.e.s pour Pagayer"
 - Production de contenus éducatifs sur la sécurité en SUP.
 - Distribution de matériel pédagogique aux clubs et centres de location.
- Production de Capsules Techniques et de Formation
 - Création de 15 courtes capsules vidéos couvrant les techniques, la sécurité et l'équipement en SUP.
 - Objectif : améliorer la formation et réduire les accidents liés à la pratique.

4. Finances et gestion budgétaire

- Stabilisation financière
 - L'année 2020 avait été déficitaire, mais un excédent en 2021 a permis de reconstituer un coussin financier.
 - Cet excédent a servi à financer plusieurs projets stratégiques.
- Subventions et financements
 - EVQ a bénéficié de subventions additionnelles du ministère et d'autres partenaires.
 - Accès à des fonds de développement en plein air grâce à la reconnaissance en tant qu'ONL.

5. Défis et perspectives

Bien que de nombreuses avancées aient été réalisées, certains **défis demeurent** :

- Amélioration de la représentativité des membres
 - La participation aux AGA et aux décisions stratégiques doit être renforcée.
 - Objectif pour la prochaine AGA : mobiliser un plus grand nombre d'organisations **membres**.
- Soutien aux clubs et intervenants
 - Besoin de plus de ressources pour accompagner les clubs locaux.

- Développement d'un réseau de formateurs et d'ambassadeurs pour structurer les disciplines.
- Expansion du financement
 - Recherche de nouvelles sources de revenus (partenariats, commandites, dons).
 - Renforcement des programmes de placements et subventions.

Conclusion

L'année 2021-2022 a été marquée par une consolidation des bases administratives, des avancées significatives sur plusieurs projets et une stabilisation financière.

La prochaine AGA du printemps 2025 représentera une opportunité clé pour mobiliser davantage les membres, renforcer la vision stratégique et poursuivre la croissance d'EVQ dans une perspective de développement durable et structuré des sports d'eau vive au Québec.

6) Présentation des états financiers

Julien Paque explique les états financiers de l'année 2020-21 en détaillant le rapport fourni par le vérificateur MNP Roland Naccache, en l'absence du Trésorier Alain Racine.

Les états financiers allant du 1^{er} Avril 2020 au 31 Mars 2021 sont adoptés à l'unanimité.

La résolution d'adoption est proposée par Joey Pothier-Levasseur et secondé par Jean Junior Pothier.

7) Nomination de l'auditeur

Il est proposé de nommer la firme MNP Roland Naccache et associés. comme auditeur pour les états financiers de l'année 2021-22 (du 1^{er} Avril 2021 au 31 Mars 2022).

La nomination de l'auditeur est adoptée à l'unanimité.

La résolution d'adoption est proposée par Vincent Paris et secondée par Jean Junior Pothier.

8) Élections

Il y a présentement 6 membres au conseil d'administration :

- Vincent Paris – Président
- Alexandre Valiquette - vice-président
- Alain Racine – Trésorier
- Laura-Fée Langlois – Secrétaire

- Valérie Turcotte – administratrice
- Philippe Lavallée – administrateur

Il y a 4 postes à élire:

- Président
- Secrétaire
- 2 Administrateurs.trices

Mises en candidatures pour le conseil d'administration :

- Vincent Paris
- Joey Pothier-Levasseur
- Jean Pothier
- Laura-Fée Langlois

Entendu qu'il y a 4 candidatures pour 4 postes.

Les quatre sont élus par acclamation.

9) **Varia**

Aucun sujet n'est ajouté aux varia.

10) **Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Alexandre Valiquette et secondée par Joey Pothier-Levasseur.



Vincent Paris

Président EVQ

Date : 1er Février 2025